



# COMMUNIQUÉ

Montréal, le 16 mars 2026

NO 11

AUX AGENTES ET AGENTS  
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

**OBJET : Fin d'année financière 2025-2026**

Bonjour à toutes et à tous,

Comme chaque année, nous effectuons un rappel afin de ne pas oublier pas d'aller faire une copie d'écran de votre profil SAGIR et ce, avant la fin du mois. Nous vous recommandons de faire cette copie d'écran le plus près possible du 31 mars pour que vous soyez en mesure d'avoir les données les plus à jour possible.

Sachez qu'il est TRÈS IMPORTANT de ne pas oublier le délai de 30 jours pour déposer un grief si vous constatez qu'il y a des problématiques dans votre profil SAGIR, lorsque votre celui-ci sera accessible après le 1<sup>re</sup> avril prochain.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Je vous souhaite une bonne journée!

Martin Perreault  
Président provincial